



Clean Sky & Occitanie

7 mai 2019

Direction de l'Economie et de l'Innovation
Irène MAILLET-LESTRADE – Chargée de mission aéronautique

- **L'Occitanie et l'industrie aéronautique et spatial.**
- **Le protocole d'entente (MoU) entre la Région et Clean Sky.**
- **Les soutiens de la Région aux entreprises du secteur aéronautique.**

L'Occitanie et l'industrie aéronautique et spatial

- Généralités :
 - Plus de 70 000 km² : plus grande que l'Irlande et deux fois plus grande que la Belgique.
 - Plus de 50 000 nouveaux habitants par an – plus fort solde migratoire de France.
 - 5ème région en terme de PIB : Plus forte augmentation entre 1990 et 2012.
 - Plus de 700 000 entreprises : plus fort taux de création de start-up.
- L'industrie aéronautique en Occitanie :
 - 1 100 entreprises.
 - Principal secteur industriel : 102 000 emplois dont 86 000 dédiés (plus de 30% de l'emploi industriel).
 - Environ 10 Md€ de chiffres d'affaires (hors Airbus ~ 60 Md€).
 - Une industrie en bonne santé : 5% de croissance moyenne ces 3 dernières années.

Filière stratégique pour la Région



Le protocole d'entente entre la Région et Clean Sky.

- La Région et Clean Sky ont signé en février 2015 un protocole d'entente pour :
 - Travailler ensemble à l'identification des priorités communes.
 - Favoriser les synergies entre Clean Sky et la Région.
 - Examiner conjointement les possibles activités complémentaires aux projets Clean Sky.

Les soutiens de la Région aux entreprises du secteur aéronautique (1/2)

- 1 SRDEII voté en février 2017 : **La filière aéronautique est clairement identifiée et l'importance de son développement est acté.**
- 2 plans pluriannuels :
 - Le plan ADER4 dédié à l'industrie aérospatial a été voté début 2018.
 - Le plan « Industrie du futur » prévu pour moderniser toute l'industrie : 33 M€ sur 3 ans.

**ADER 4 : 200 M€ sur 5 ans
(équivalent à la somme des 3 plans précédents sur 15 ans).**

Les soutiens de la Région aux entreprises du secteur aéronautique (2/2)

- Pour les PME, 2 principaux types de soutien de l'Occitanie **avec synergie possible avec Clean Sky** :
 1. Le contrat innovation :
 1. Etude de faisabilité : possibilité d'évaluer la faisabilité d'un projet **avant** de postuler à un AAP Clean Sky.
 2. Projet complémentaire au projet Clean Sky :
 1. possibilité de mener un projet de R&D **parallèlement** au projet Clean Sky (par exemple en innovation individuelle pour étendre le projet à une problématique hors périmètre Clean Sky).
 2. Possibilité de mener un projet R&D **à la suite** du projet Clean Sky pour continuer à faire mûrir l'innovation.
 3. Plus généralement, les thématiques Clean Sky sont également soutenues dans le cadre des appels à projets régionaux Readynov et du PIA régionalisé (avec l'Etat).
 2. A la fin du projet Clean Sky, si l'entreprise trouve son marché :
 1. Les entreprises peuvent avoir besoin de financer leurs investissements productifs : le contrat croissance permet de soutenir ce type d'investissements.
 2. Les entreprises peuvent avoir besoin de prospecter à l'international : le contrat export permet également de soutenir ces démarches.
- Pour les TPE, le PASS offre les mêmes possibilités que les contrats dans un cadre administratif allégé.

Contact et lien utile

- Direction de l'Economie et de l'Innovation :
 - Irène MAILLET-LESTRADE – Chargée de mission aéronautique
 - Irene.maillet-lestrade@laregion.fr
 - 05 61 33 53 11

- Lien utile :
 - <https://www.laregion.fr/Les-aides-et-appels-a-projets> :
 - thème : « développement économique ».
 - sous-thème : « aéronautique et spatial ».